Le glossaire climatique

pour les jeunes

unicef | pour chaque enfant

VISIT…

LANZAROTE Caliente.COM



Le glossaire climatique pour les jeunes

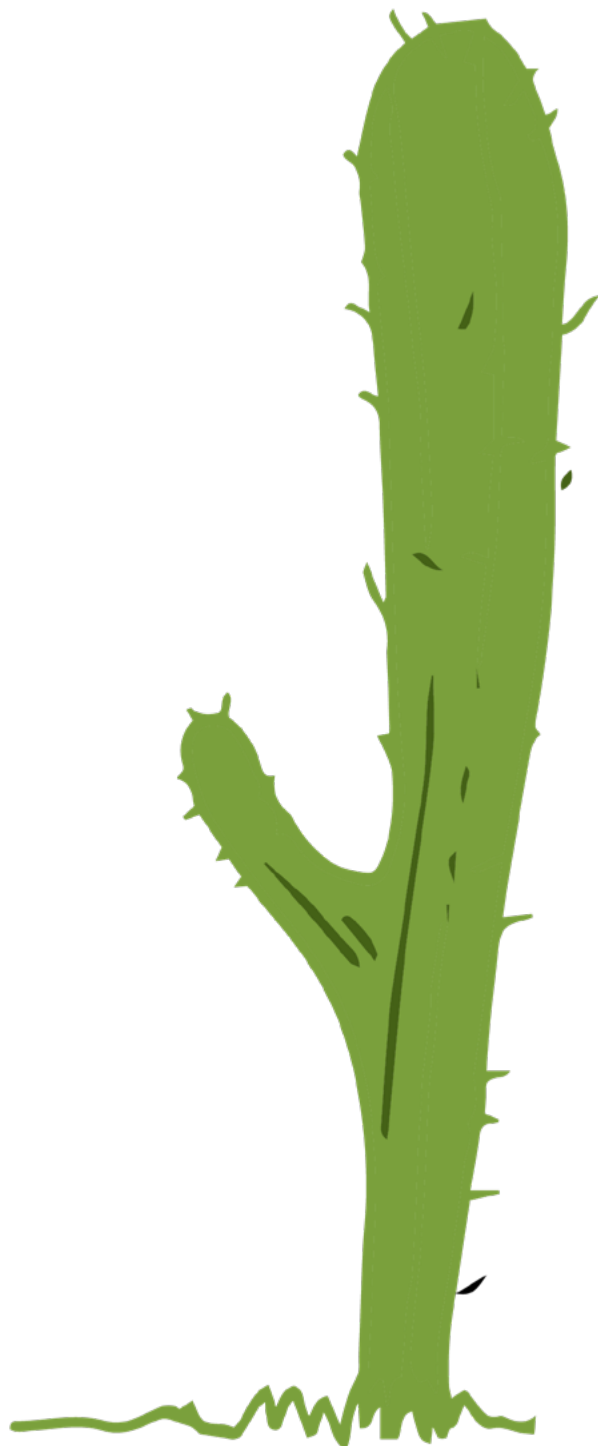
© Fonds des Nations Unies pour l’Enfance (UNICEF)
Panama, République du Panama, 2020

Auteures : Sara Cognuck González et Emilia Numer
Conseils techniques : Adrián Martínez
Coordination : Hanoch Barlevi, Spécialiste Régional du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes, UNICEF pour l’Amérique latine et les Caraïbes
Conception : Matías Davirón

Le contenu de ce document peut être reproduit dans son intégralité à des fins de recherche, de plaidoyer et d’éducation uniquement, à condition qu’il ne soit pas modifié et que l’UNICEF soit dûment mentionné. Cette publication ne peut être reproduite à d’autres fins sans l’autorisation écrite préalable de l’UNICEF. Les demandes d’autorisation doivent être envoyées à la Division de la communication, comlac@unicef.org.

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement la politique officielle ou les visions et opinions de l’UNICEF. Toute référence à un site Internet n’appartenant pas à l’UNICEF n’implique pas que l’UNICEF garantisse l’exactitude des informations qui y sont contenues ou que l’UNICEF approuve les opinions qui y sont exprimées.

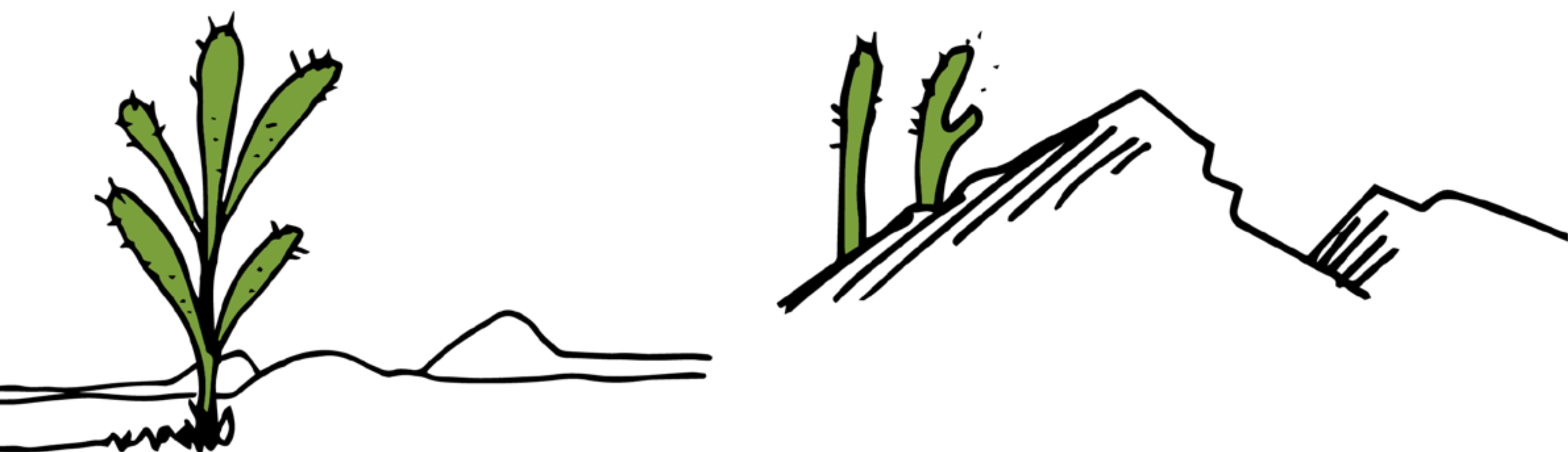
Bureau Régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes
Bâtiment 102, Rue Alberto Tejada, Cité des connaissances
Panama, République du Panama
Boîte postale : 0843-03045
Téléphone : (+507) 301 7400
www.unicef.org/lac
Twitter: @uniceflac
Facebook: /uniceflac



Le glossaire climatique
pour les jeunes

Un guide qui se présente sous forme de glossaire des concepts et définitions que tout militant climatique, ou militant climatique en devenir, doit connaître. Ce guide contient les concepts essentiels sur le changement climatique, l'action climatique, les instruments et les droits de l'Homme.

unicef | pour chaque enfant



Présentation

Nous, en tant que jeunes, sommes des agents du changement dans différents secteurs de la société. Nous ne sommes pas laissés pour compte dans **l'action pour le climat** : nos voix sont de plus en plus entendues et nous réclamons le droit de **participer pleinement**. En fait, notre participation est un droit qui devrait être au cœur de la formulation des politiques publiques.

La **Boîte à outils pour les jeunes militants pour le climat en Amérique latine et dans les Caraïbes** a été créée par des jeunes qui, comme vous, sont préoccupés par la situation de notre planète et qui, en tant que militants, ont été confrontés à de nombreux défis lorsqu'ils ont fait du plaidoyer, défendu leur cause et mis en place des actions.

Notre objectif est de partager des informations claires, concises et facilement compréhensibles qui décrivent l'évolution de l'action climatique mondiale, régionale et nationale, afin de vous préparer à une **participation pleine et éclairée**.

Les livrets sont interdépendants et sont conçus pour que vous puissiez les lire successivement et approfondir progressivement vos connaissances sur chacun des sujets. Vous pouvez également les consulter indépendamment, en fonction de vos besoins.

Voici les livrets :

Des outils pour l'action climatique : Des outils clés permettant de progresser vers les objectifs d'actions mondiales en matière de climat et les Objectifs de Développement Durable, y compris l'Accord de Paris, les contributions déterminées au niveau national et d'autres outils.

Qu'est-ce que la gouvernance climatique ? Des informations sur la gouvernance climatique et le processus décisionnel aux niveaux national et international, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, son fonctionnement et les mécanismes de participation.

Préparez-vous à passer à l'action ! Des conseils pratiques et des témoignages d'expériences d'autres militants pour vous aider à développer les compétences nécessaires pour participer et influencer l'agenda climatique.

L'Accord de Paris pour les jeunes : Les détails de l'Accord, son importance et tous ses articles dans un langage simple et abordable.

L'Accord d'Escazú pour les jeunes : Des informations essentielles sur l'Accord, son importance et ses articles dans un langage simple et abordable.

Le Glossaire climatique pour les jeunes : Des concepts et des définitions importants que tous les militants pour le climat doivent connaître.

Le livret utilise les termes « adolescents », « jeunesse » et « jeunes » pour désigner les adolescents et les jeunes garçons et filles âgés entre 15 et 24 ans.

0 à 17	10 à 18	15 à 24	10 à 24

Remerciements

La Boîte à outils a été rédigée par Sara Cognuck González, une jeune militante climatique du Costa Rica, et Emilia Numer, une consultante de l'UNICEF, avec les conseils techniques d'Adrián Martínez et d'Hanoch Barlevi. L'ensemble du contenu a été co-créé avec des jeunes militants climatiques de 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous remercions tout particulièrement Carolina Guerra (Red de Jóvenes ante el Cambio Climático) [Réseau de jeunes sur le changement climatique], Juan José Martí (Cverde), Soraya Zorzal et Valery Salas (YOUNGO), de jeunes militants qui ont été enthousiasmés par le projet et qui se sont montrés toujours prêts à apporter des contributions constructives pour améliorer ce livret.

Nous sommes également reconnaissants aux jeunes qui ont relu, édité, modifié et apporté leur contribution, ainsi qu'à ceux qui ont participé au processus de consultation : Ana Quesada (Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) Jeunesse Mexique), Bárbara Neira (Universidad Mayor de Chile (USM) Zéro déchet), Benjamín Carvajal (UNO.CINCO), Camila González (Les vendredis pour le futur Mexique), Carmen Monges (Le Fonds mondial pour la nature – WWF), Christian Flores (Plataforma Boliviana de Acción frente al Cambio Climático) [Plate-forme bolivienne contre le changement climatique], Claudia Taboada (YOUNGO), Daniel Villamar (Les vendredis pour le futur Équateur), Danielle Howell (Bureau local de gestion des catastrophes), Eleanore Henderson (YOUNGO), Elmer Gómez (Asociación Civil Paz Joven) [Association civile des jeunes pour la paix], Esperanza de la Cruz (CONCAUSA), Gabriel Cuestas (Red de Jóvenes Indígenas de América Latina y el Caribe / Plataforma Iberoamericana de Jóvenes Indígenas) [Réseau de la jeunesse indigène d'Amérique latine et des Caraïbes / Plate-forme ibéro-américaine de la jeunesse indigène], Heber Olivahn (YOUNGO), Heeta Lakhani (YOUNGO), Isabel Amorín (Red Centroamericana de Jóvenes por el Agua) [Réseau des jeunes pour l'eau en Amérique centrale], Jessica Vega (Réseau de la jeunesse indigène d'Amérique latine et des Caraïbes / Plate-forme ibéro-américaine de la jeunesse indigène), Judith Pereira (Les vendredis pour le futur Costa Rica), Kantuta Conde (Réseau de la jeunesse indigène d'Amérique latine et des Caraïbes), Kyara Cascante (Champion de l'Accord d'Escazú), Manuel Vásquez (Movimiento Ecológico Estudiantil) [Mouvement écologique étudiant], Marie Claire Graf (YOUNGO), Marlene Sánchez (Plate-forme bolivienne contre le changement climatique), Mayte Molina (Réseau des jeunes pour l'eau en Amérique centrale), Montserrat Fonseca (Educación Ambiental Mundial) [Éducation environnementale mondiale], Noemy González (Jóvenes Unidos por Centroamérica) [Jeunesse unie pour l'Amérique centrale], Rafael Cortés, Raquel Sagot (Red de Juventudes y Cambio Climático) [Réseau des jeunes et du changement climatique], Rogelio Rosas (SDSN Jeunesse Mexique), Rosario Garavito (Le mouvement du millénaire), Samia Benalcázar (Unión Estudiantil - Tandari) [Union des étudiants – Tandari], Sofía Abril (La dernière chance), Sofía Hernández (Les vendredis pour le futur Costa Rica) et Yzamar Machaca Rodríguez (Consejo Juvenil por la Madre Tierra) [Conseil des jeunes pour la Terre Mère].

Enfin, pour son soutien sans faille, nous remercions l'équipe de l'UNICEF : Amy Wickham, Alejandra Trossero, Fabio Friscia, Fabiola Rios Pool, Gladys Hauck, Manuel Moreno González et Marlene Coyure Tito. Leurs orientations et conseils ont permis de faire de cette Boîte à outils une réalité.



Contenu

7 Acronymes et abréviations

8 Introduction

9 Les concepts de climat et de changement climatique

12 Les concepts d'action climatique

16 Les approches et concepts essentiels pour la gouvernance climatique

19 Les droits de l'Homme et le changement climatique

23 Index alphabétique de concepts

25 Sources



Acronymes et abréviations

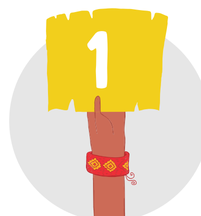
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
LCIPP	Plate-forme des communautés locales et des peuples autochtones
ODD	Objectifs de Développement Durable



Introduction

Ce livret fournit des définitions clés pour vous aider à mieux comprendre les principaux concepts du changement climatique et de l'action climatique. Un grand nombre de ces définitions figurent dans l'Accord de Paris, qui fixe les objectifs de l'action climatique mondiale. L'Accord a été adopté en 2015 et compte actuellement 195 signataires.

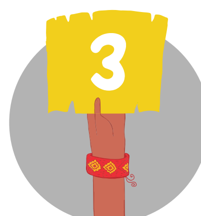
De nombreuses définitions sont issues du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le GIEC est un organisme qui **fournit aux pays des informations scientifiques** pour renforcer la réponse mondiale au changement climatique. Ces définitions ont été adaptées et apparaissent dans ce livret dans un langage plus accessible et plus simple. D'autres définitions peuvent être trouvées dans des documents officiels publiés par les Nations Unies et d'autres organisations. Il vous est toujours possible de consulter la source principale pour obtenir plus de détails ou des informations complémentaires.



En premier lieu, nous commencerons par les concepts de base pour vous aider à comprendre les problèmes qui sont liés au **changement climatique**. C'est important pour identifier les moyens d'action.

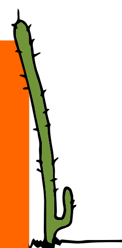


Ensuite, nous découvrirons les concepts liés à **l'action climatique** et les outils que nous pouvons utiliser dans nos actions.



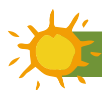
Enfin, nous examinerons les aspects relatifs aux **droits de l'Homme et au changement climatique**, car il s'agit d'une crise qui affecte nos droits.

À la fin du livret, vous trouverez un index alphabétique à consulter si vous souhaitez simplement en savoir plus sur un concept particulier.



Les concepts de climat et de changement climatique

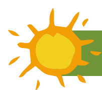
Pour favoriser une action climatique efficace, il est important que nous comprenions le défi auquel nous sommes confrontés. Cette section explique les concepts de base qui nous aident à comprendre ce qu'est le changement climatique et ses causes. Cette section contient également des concepts qui vous aideront à comprendre les interactions qui se produisent sur la terre.



Le système climatique

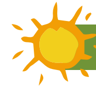
Le système climatique est formé par les interactions de ses cinq composantes :

- L'atmosphère : le mélange de gaz qui entoure la terre
- L'hydrosphère : l'eau liquide de la terre, y compris l'eau douce et l'eau salée
- La cryosphère : les masses de glace et de neige de la terre
- La lithosphère : les continents et les fonds marins
- La biosphère : la biodiversité marine et terrestre de la terre



Le climat

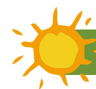
Les conditions météorologiques typiques d'une région spécifique sur une période donnée, avec une période minimale de 20-30 ans[1].



Le changement climatique

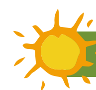
Le changement climatique fait référence à un changement dans l'état ou la variabilité du climat. Le changement climatique est identifié par une variabilité des propriétés du climat qui persiste durant une période prolongée et qui peut être identifiée grâce à des tests statistiques. Le changement climatique peut être causé par des processus internes naturels ou par des forces externes, telles que des éruptions volcaniques ou des actions anthropiques persistantes[1].

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un traité international ratifié par 197 États parties et qui sert de cadre à la coopération internationale en matière de lutte contre le changement climatique. La CCNUCC distingue le changement climatique de la variabilité climatique. Le changement climatique est attribué aux activités humaines qui peuvent altérer la composition de l'atmosphère, tandis que la variabilité est attribuée à des causes naturelles[1].



La variabilité climatique

La variabilité climatique fait référence aux variations de l'état moyen du climat, à toutes les échelles temporelles et spatiales, qui dépassent les échelles typiques des événements météorologiques. La variabilité climatique peut être naturelle ou anthropique[1].



Anthropique

L'effet, le résultat ou le processus de l'activité humaine[1].

Le réchauffement de la planète

Le changement climatique actuel provient du réchauffement de la planète causé par les actions produites par les humains. Ce réchauffement fait référence à une augmentation de la température globale qui a été enregistrée sur une période de 30 ans ou plus. Il est généralement exprimé par rapport aux niveaux qui existaient avant la révolution industrielle[1].

Le réchauffement climatique anthropique

La principale cause du réchauffement climatique anthropique est liée à l'augmentation des sources d'émissions de gaz à effet de serre, provenant en grande partie de la combustion de carburants dans le secteur de l'énergie, qui comprend les transports, la production d'électricité, la construction et les infrastructures. Les secteurs suivants sont également des sources d'émissions : l'agriculture, les processus industriels et le secteur des déchets domestiques et industriel[2].

Les activités qui impliquent un changement d'utilisation des sols contribuent également aux émissions en raison de la modification potentielle de la composition du sol, qui peut entraîner la libération des gaz à effet de serre stockés dans le sol. Par exemple, les écosystèmes marins et terrestres absorbent et stockent le carbone, qu'ils utilisent dans leurs processus, comme la photosynthèse. Si ces écosystèmes sont détruits, le carbone qu'ils avaient stocké est libéré.

Gaz à effet de serre

Composante gazeuse de l'atmosphère, qui peut être naturelle ou anthropique. Les gaz à effet de serre absorbent et émettent des radiations, ce qui provoque l'effet de serre. Les principaux gaz à effet de serre sont[1]:

- La vapeur d'eau (H2O)
- Le dioxyde de carbone (CO2)
- Le protoxyde d'azote (N2O)
- Le méthane (CH4)
- L'ozone (O3)

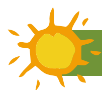
D'autres gaz à effet de serre existent également dans l'atmosphère. Ils sont d'origine anthropique, comme les **halocarbures**, qui sont constitués de carbone et de certains **halogènes** tels que le chlore, le brome, le fluor et l'hydrogène.

Le risque climatique

La possibilité de conséquences négatives d'une ampleur indéterminée qui mettent en danger un bien de valeur. Les risques dépendent de[1]:

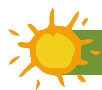
- **La vulnérabilité :** prédisposition à être affecté négativement. La vulnérabilité est déterminée par la sensibilité aux dommages et le manque de capacité de réponse et d'adaptation.
- **L'exposition :** condition dans laquelle le système est exposé au phénomène ou à la tendance climatique.
- **Le danger :** événement naturel ou d'origine humaine qui peut avoir des effets néfastes sur les systèmes.





L’impact climatique

Les conséquences du changement climatique sur les aspects sociaux et économiques, les écosystèmes et les espèces. Les biens et services économiques, sociaux et écosystémiques sont également affectés. Ces impacts peuvent être négatifs ou bénéfiques. Ils peuvent être considérés comme des conséquences ou des résultats du changement climatique[1].



Les pertes et les dommages

Les effets néfastes de la variabilité et du changement climatiques auxquels les populations n’ont pas réussi à faire face ou à s’adapter. Les pertes et les dommages peuvent être économiques ou non économiques. Les pertes et les dommages non économiques se rapportent aux impacts du changement climatique qui sont difficiles à quantifier, mais qui influencent le degré de vulnérabilité des systèmes humains[3] (tels que la perte des modes de vie traditionnels, du patrimoine culturel, la perte de vies humaines et de la santé humaine, etc.). Il existe des mesures pour s’assurer qu’à l’avenir, les pertes et les dommages subis par d’autres espèces et par les écosystèmes en général seront également pris en compte.



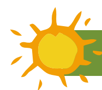
La résilience

La capacité des systèmes humains et naturels à faire face à un phénomène dangereux ou à une perturbation et à réagir ou à se réorganiser afin de maintenir leur fonctionnalité, leur identité et leur structure, ainsi qu’à conserver leur capacité d’adaptation, d’apprentissage et de transformation[4].



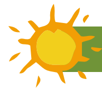
La biodiversité

La diversité et la variabilité des organismes vivants au sein de chaque espèce, entre les espèces et au sein des écosystèmes[1].



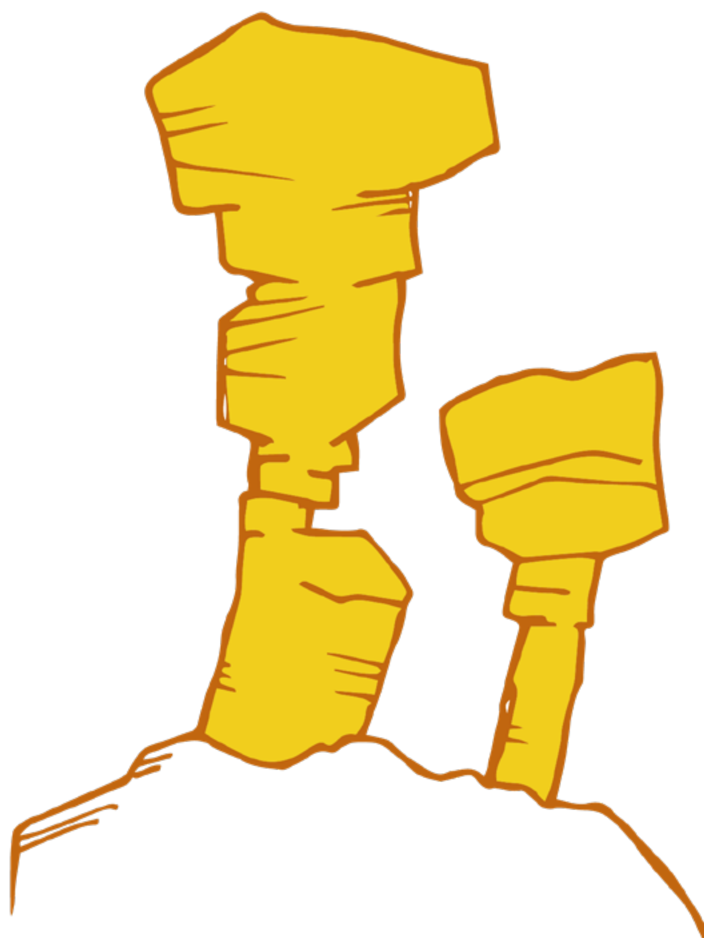
Les écosystèmes

Un écosystème est une unité composée d’organismes vivants et de composants non vivants, ainsi que des interactions entre eux[1]. Une forêt est un exemple d’écosystème.



Les services écosystémiques

Les processus ou fonctions fournis par les écosystèmes qui profitent aux personnes ou aux sociétés[1]. La régulation du climat est un exemple de service écosystémique.



Les concepts d'action climatique

Maintenant que vous avez compris les principales définitions, il est temps de passer aux concepts liés à l'action climatique aux niveaux local, national et international. Nous nous appuierons sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, qui sont les principales orientations de l'action climatique mondiale.

Les concepts de cette section contribuent à orienter les actions et à établir les objectifs ou les buts que la mise en œuvre de l'action climatique est censée atteindre.





L'atténuation

Actions humaines qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, par exemple, en éliminant la combustion de combustibles fossiles. L'atténuation fait également référence aux actions qui renforcent les puits de gaz à effet de serre, par exemple la conservation des écosystèmes de mangrove, qui sont considérés comme des puits[1].

Les mesures d'atténuation peuvent être mises en œuvre à différents niveaux :

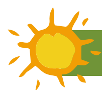
- **International :** les pays peuvent coopérer pour atténuer leurs émissions de gaz à effet de serre
- **National :** les gouvernements peuvent opter pour les énergies renouvelables pour remplacer les combustibles fossiles
- **Local :** une communauté peut intégrer la gestion des déchets et établir son propre programme, dirigé par des membres de la communauté.

Vous pouvez également modifier, à votre propre niveau, vos habitudes de consommation, par exemple, en utilisant des transports publics ou alternatifs pour vous déplacer, comme le vélo.



Les puits

Un puits est un réservoir où sont stockés les gaz à effet de serre. Les puits peuvent être naturels ou résulter de l'activité humaine dans les écosystèmes terrestres et marins[1]. Les océans et les forêts sont des exemples de puits naturels, tandis que les puits résultant de l'activité humaine sont liés à des processus tels que la reforestation.



Le marché du carbone

Un système d'échange dans lequel les émissions réduites ou les concentrations capturées de gaz à effet de serre sont négociées, échangées, achetées et/ou vendues. Les marchés sont importants car ils régulent et équilibrent les émissions[5]. Il existe deux types de marchés[6]:

- **Le marché carbone réglementé :** réglementé selon des directives nationales, régionales ou internationales obligatoires en matière de réduction des émissions de carbone.
- **Le marché carbone volontaire :** les marchés qui échangent des réductions de carbone mais qui ne sont pas soumis aux exigences officielles et obligatoires.



Les actions de coopération

Les interactions qui se concentrent sur la coopération entre les pays pour les mesures d'atténuation, d'adaptation, de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. Les actions de coopération sont connues comme des actions « non marchandes » et sont incluses dans l'article 6 de l'Accord de Paris.

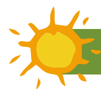


L'adaptation

Le processus d'ajustement des systèmes humains au climat réel ou prévu et à ses effets. L'adaptation vise à modérer les dommages ou à tirer parti des opportunités bénéfiques. Les systèmes naturels peuvent aussi s'adapter, et l'intervention humaine peut faciliter ce processus d'ajustement[1].

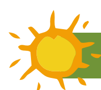
À titre d'exemple, la construction d'infrastructures résilientes aux effets du changement climatique est un exemple d'adaptation dans les systèmes humains. La création de corridors biologiques permettant aux espèces de migrer entre les zones est, pour le coup, un exemple d'adaptation dans les systèmes naturels.

L'adaptation peut se faire aux niveaux international, national ou local. Le secteur privé doit également promouvoir et mettre en œuvre des actions qui lui permettent de s'adapter aux effets néfastes du changement climatique, par exemple en promouvant des processus résilients qui ne dépendent pas des combustibles fossiles.



La capacité d'adaptation

La capacité des systèmes humains et naturels à s'adapter aux dommages potentiels, à tirer parti des opportunités ou à s'attaquer aux conséquences[1].



Les limites d'adaptation

Le point auquel les objectifs ou les besoins d'un système naturel ou humain ne peuvent être protégés des risques par des actions d'adaptation. Il existe deux types de limites d'adaptation[1,7] :

- **Limite d'adaptation dure :** lorsque les actions adaptatives ne peuvent pas empêcher les risques climatiques, c'est-à-dire que les impacts et les risques deviennent inévitables.

  > Par exemple, des pertes de biodiversité irréversibles ou des pertes prévues de 90 % des coraux tropicaux dans le cadre d'un scénario d'augmentation de la température de 1,5 °C.

- **Limite d'adaptation souple :** lorsque la technologie et les changements sociaux et économiques ne peuvent pas empêcher les risques par le biais d'une action adaptative, ce qui signifie que les impacts et les risques sont inévitables à ce moment-là.

  > Par exemple, les vagues de chaleur affectent les personnes vivant dans de très grandes villes, les rendant non viables.



L'adaptation à base communautaire

Une approche qui place les communautés au centre des processus afin de réduire leur vulnérabilité et accroître leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique[8].



L'adaptation basée sur les écosystèmes

Une approche qui vise à protéger les systèmes humains des effets du changement climatique, en utilisant les services écosystémiques. L'adaptation basée sur les écosystèmes cherche à maintenir et à accroître la résilience, et à réduire la vulnérabilité des écosystèmes[9].

Cela permet de traiter d'autres problèmes qui sont exacerbés par le changement climatique, comme la perte de biodiversité. L'adaptation basée sur les écosystèmes permet également de conserver les puits de carbone naturels, ce qui signifie que la mise en œuvre de ce type d'adaptation contribue à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.



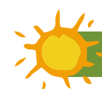


Les solutions fondées sur la nature

Actions qui visent à protéger, gérer durablement et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés en relevant les défis sociaux de manière efficace et adaptative, tout en offrant simultanément des avantages pour le bien-être humain et la biodiversité[10].

Dans les solutions fondées sur la nature, les écosystèmes et leurs services constituent la base de la réponse aux différents défis auxquels les sociétés sont confrontées. Cette approche peut également inclure **l'adaptation basée sur les écosystèmes**.

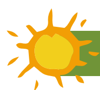
Il est important de conserver la biodiversité de la planète car la vie dépend des relations entre les différents niveaux de biodiversité et les écosystèmes. Les mesures d'atténuation et d'adaptation dépendent également de ces relations. Ainsi, si nous ne parvenons pas à préserver la biodiversité, nous ne produirons pas d'actions climatiques efficaces.



Les co-bénéfices climatiques

Les effets positifs que l'action climatique visant un objectif peut avoir sur d'autres. Les co-bénéfices dépendent des circonstances locales et des pratiques de mise en œuvre[1]. Par exemple, une action d'atténuation telle que l'amélioration de la conservation d'un écosystème en tant que puits augmente également la résilience et la capacité d'adaptation de l'écosystème et permet aux systèmes humains d'utiliser les services écosystémiques.

De même, déclarer une forêt comme zone de faune protégée pour améliorer sa conservation en tant que puits permet également à la forêt de maintenir sa structure et sa fonctionnalité et de s'adapter aux effets négatifs du changement climatique. Cela permet aux communautés vivant à proximité de la forêt d'accroître leur résilience et leur capacité d'adaptation en raison des services écosystémiques que fournis la forêt.



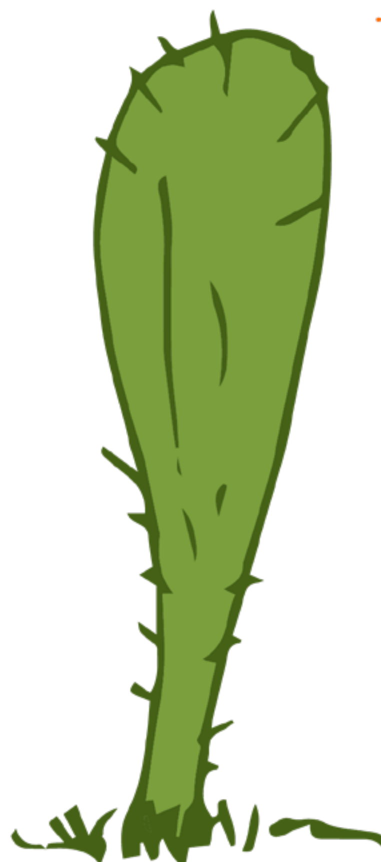
L'ambition climatique

L'ambition peut être associée à un fort désir d'atteindre un objectif. Cependant, l'ambition climatique va au-delà de ce concept. Elle fait référence à l'engagement collectif des pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre et leurs concentrations et à empêcher toute nouvelle augmentation de la température. L'ambition climatique fait également référence à l'engagement collectif pour des mesures d'adaptation et la promotion du développement durable et l'intégrité environnementale. L'ambition climatique prend en compte l'action nationale des pays, ainsi que toute action internationale à laquelle ils peuvent participer. L'ambition climatique est un élément clé des articles 4 et 6 de l'Accord de Paris.

Plus d'informations dans le livret « L' Accord de Paris pour les jeunes »

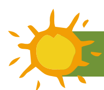
L'ambition climatique fait également référence aux actions visant à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique, en portant une attention particulière aux vulnérabilités des individus, des groupes et des écosystèmes.





Les approches et concepts essentiels pour la gouvernance climatique

Cette section contient les approches et concepts essentiels que nous devons connaître pour nous engager dans la gouvernance climatique. Cette section présente également les concepts nécessaires pour garantir une gouvernance climatique inclusive et transparente, dans laquelle tous les groupes et individus peuvent participer et contribuer.



La gouvernance climatique

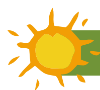
Les mécanismes et mesures volontaires visant à orienter les systèmes sociaux vers la prévention, l'atténuation ou l'adaptation aux risques du changement climatique[11]. La gouvernance climatique permet également aux acteurs sociaux de participer aux différents processus de décision et à la mise en œuvre des actions climatiques.

La gouvernance climatique doit être considérée comme un processus « **multi-niveaux** » qui comprend les niveaux suivants[12]:

- **Local :** communautés
- **National :** pays
- **International :** une région ou impliquant plusieurs pays.

Le changement climatique affecte les différents secteurs de la société de manière différente. Il est donc important que chaque secteur soit représenté dans les espaces de prise de décision à ces niveaux.

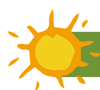
Plus d'informations dans le livret « Qu'est-ce que la gouvernance climatique ? »



Les connaissances autochtones

Les connaissances, les compétences et les philosophies qui ont été développées par les peuples autochtones à travers leurs interactions avec les systèmes naturels. Ces connaissances forment la base de la prise de décision concernant les activités quotidiennes ou à long terme. Elles rassemblent la langue, les systèmes de classification, les pratiques d'utilisation des ressources, les valeurs, les rituels et la spiritualité[1].

Un exemple de savoir autochtone est la manière dont les peuples autochtones façonnent leur économie, qui garantit que leur capital naturel n'est pas épuisé et qu'il est géré de manière durable. En tant que telles, les économies autochtones sont constituées de pratiques d'utilisation durable des ressources naturelles[13].



Les connaissances locales

Les connaissances et les compétences développées par les personnes et les populations dans un lieu spécifique. Ce type de connaissances forme la base de la prise de décision sur les questions quotidiennes ou à long terme. Ces connaissances éclairent les décisions qui liées à la gouvernance locale[1].

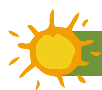
Par exemple, il existe des lacunes dans les données climatiques au niveau local en raison de la complexité ou du manque de ressources pour les produire. Les habitants au sein d'une communauté représentent une source précieuse de connaissances : ils peuvent identifier les changements au niveau du climat parce qu'ils vivent dans cette communauté spécifique depuis longtemps et qu'ils ont réussi à mettre en œuvre des techniques et des solutions pour s'adapter au changement climatique sur la base de leur expérience et de leur connaissance du territoire.



La transition juste

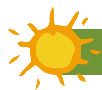
Un ensemble de principes, de processus et de pratiques qui développent le pouvoir économique et politique de passer d'une économie extractive à une économie régénérative. Cela signifie une approche intégrée et sans déchets des cycles de production et de consommation[14], fondée sur le principe qu'une économie saine et un environnement propre peuvent et doivent coexister[15].

La transition elle-même doit être juste et équitable. Elle doit réparer les dommages constatés dans le passé et créer de nouvelles relations de pouvoir pour l'avenir[14]. Le processus permettant de concrétiser cette vision doit être équitable et ne devrait pas impacter la santé, l'environnement, l'emploi ou les actifs économiques des travailleurs ou des résidents de la communauté. La transition doit également garantir que les personnes susceptibles d'être affectées soient prises en compte par les décideurs et qu'elles participent à l'élaboration des solutions[15].



La transformation

La transformation est un changement profond des caractéristiques fondamentales des systèmes humains et naturels. Dans une **transformation sociale**, les communautés sont à l'origine du changement, qui s'opère au niveau des valeurs et des comportements individuels et collectifs, facilitant les changements de pouvoir politique, culturel et institutionnel[1].



Le développement durable

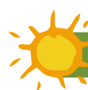
Un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Le développement durable recherche un équilibre entre les questions sociales, économiques et environnementales[1].



L'Agenda 2030 pour le développement durable

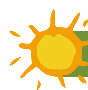
L'Agenda 2030 pour le développement durable, connu sous le nom **d'Agenda 2030**[16], est un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de tous les peuples du monde. En 2015, tous les pays de l'ONU ont approuvé les 17 Objectifs de Développement Durable qui constituent l'Agenda 2030. Il comprend également un plan d'action pour mettre en œuvre ces objectifs d'ici 15 ans.

L'objectif 13 concerne l'action climatique et a été créé pour susciter une action urgente sur le changement climatique et ses effets néfastes. Il comprend des cibles liées à l'adaptation, à la résilience, à l'autonomisation pour l'action climatique et aux vulnérabilités.



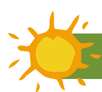
La transparence

Une réponse efficace au changement climatique nécessite des informations fiables, transparentes et détaillées sur les émissions de gaz à effet de serre, les actions climatiques en cours et le soutien ou la coopération entre les pays. La transparence climatique[17] permet de suivre les actions qu'un pays entreprend.



La justice climatique

La justice climatique lie les droits de l'Homme et le développement afin de permettre une approche centrée sur les personnes, en protégeant les droits de ceux qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Le concept propose également que les charges, les impacts et les avantages du changement climatique soient partagés de manière équitable et juste. La justice climatique répond à la science et reconnaît également la nécessité d'une répartition équitable des ressources mondiales[1].



L'équité intergénérationnelle

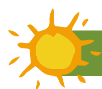
L'équité intergénérationnelle désigne l'équité entre les générations qui reconnaît que les effets des émissions, des vulnérabilités et des politiques passées et actuelles imposent des coûts et des avantages aux personnes dans le futur et entre les générations[1].

Les générations actuelles ont des obligations envers les générations futures. Elles doivent ainsi assurer une gestion judicieuse des ressources et agir de manière à ce que ces conditions et éléments puissent satisfaire la génération suivante.



Une politique climatique adaptée aux enfants

Des directives établies pour que l'adaptation, l'atténuation et les autres domaines de l'action climatique garantissent la protection et la jouissance des droits des enfants, en accordant une attention particulière à leurs risques et vulnérabilités spécifiques. Les politiques adaptées aux enfants impliquent les enfants dans le processus de leur formulation, de leur mise en œuvre et de leur suivi[18]. Des mécanismes doivent être créés pour permettre aux enfants de participer aux plans d'action climatique de chaque pays.



La perspective genre

Observer, analyser et promouvoir des transformations pour lutter contre les inégalités et les iniquités dans la condition, la construction des rôles et la position des femmes et des hommes dans la société[19].

L'action climatique doit tenir compte des inégalités fondées sur le sexe, qui ont des conséquences sociales et économiques, ainsi que des implications politiques et culturelles pour les personnes et leurs réponses au changement climatique. Ces inégalités entraînent une souffrance disproportionnée face aux effets du changement climatique. Intégrer la composante de genre dans l'action climatique et veiller à l'inclusion des différentes réalités et vulnérabilités est donc particulièrement important[20].

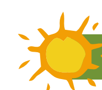


La démocratie environnementale

La participation des acteurs sociaux est importante et nécessaire pour garantir que les intérêts dans les décisions environnementales soient pris en compte selon une approche adéquate et équitable. La démocratie environnementale englobe les droits d'accès à l'information environnementale, la justice environnementale et la participation aux espaces décisionnels en matière d'environnement[21]. L'indice de démocratie environnementale suit les progrès des pays dans la mise en place de réglementations pour promouvoir la transparence, l'accès à la justice et la participation des citoyens au processus décisionnel en matière d'environnement.

L'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes (accord connu sous le nom d'Accord d'Escazú) vise à protéger et à garantir les droits inhérents à la démocratie environnementale.

Voir le livret « L'Accord d'Escazú pour les jeunes ».



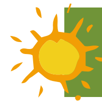
Le multilatéralisme

Ce concept est difficile à définir parce qu'il n'existe pas de définition unique. Dans le contexte de l'action climatique, le multilatéralisme est défini comme le processus de dialogue ou d'interaction diplomatique entre trois pays ou plus (ou d'autres acteurs) afin de créer des politiques, de prendre des décisions ou d'entreprendre des actions conjointes alignées sur certains principes, valeurs et normes de l'action climatique[22].

Les droits de l'Homme et le changement climatique

L'action climatique est étroitement liée aux droits de l'Homme, car le changement climatique a un impact direct sur notre bien-être et notre dignité humaine. Cette section explique l'importance de protéger et de garantir les droits de l'Homme, les droits des enfants, des adolescents et des jeunes, les droits d'accès à l'information et le droit des peuples autochtones à une consultation préalable et éclairée sur les questions liées au changement climatique. En tant que jeunes, vous pouvez promouvoir ces approches et vous assurer que votre pays les prenne toujours en compte dans ses plans d'action pour le climat.



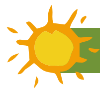


L'approche basée sur les droits de l'Homme

L'application des normes internationalement établies en matière de droits de l'Homme aux politiques et pratiques liées au développement. L'approche basée sur les droits de l'Homme se fonde sur le constat que le développement humain durable dépend de la réalisation des droits de l'Homme mais y contribue également. Ses principes fondamentaux sont l'universalité, la responsabilité et la participation. Cette approche vise à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme et à éliminer les inégalités, les discriminations et la répartition injuste existantes[23].

Les effets du changement climatique peuvent affecter les personnes de différentes façons et à divers niveaux. Ils limitent ainsi le progrès économique et social. L'approche basée sur les droits de l'Homme en matière de changement climatique prend en compte ses données. Elle analyse également les actions climatiques en fonction de leur impact potentiel sur les droits de l'Homme. De même, elle considère des aspects tels que la réduction de la pauvreté, le renforcement des droits de l'Homme et l'amélioration de la santé et du bien-être comme des actions qui contribuent à réduire les inégalités et les vulnérabilités face au changement climatique.

Si les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique n'intègrent pas une approche fondée sur les droits de l'Homme, ces droits peuvent être affectés.



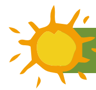
Les droits des enfants

L'action climatique doit être conçue pour protéger et garantir les droits des enfants, comme le prévoit la Convention internationale des droits de l'enfant. L'enfance est une étape unique du développement physiologique et émotionnel, ce qui signifie que l'exposition à des risques majeurs a des conséquences qui peuvent durer toute la vie.

Les enfants les plus vulnérables sont ceux qui se situent dans les zones géographiques les plus exposées au changement climatique et qui sont confrontés aux risques sociaux et économiques les plus importants. Les effets du changement climatique exacerbent les risques et les inégalités auxquels sont confrontés les enfants et menacent leur capacité à faire face à des scénarios défavorables. Cela peut signifier que les droits des enfants ne sont pas garantis[24].

Des mécanismes devraient donc être promus afin que dans les espaces officiels - au niveau national ou international, comme dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - les droits de l'enfant soient considérés comme l'une des approches fondamentales de l'action climatique mondiale.

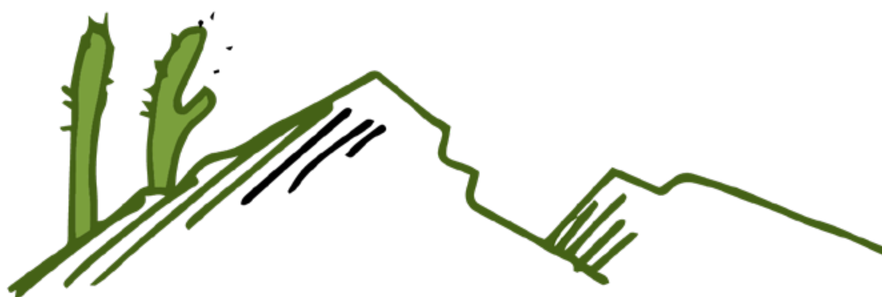
Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à visiter le site internet de l'UNICEF.



Les droits des peuples autochtones

Les actions climatiques doivent également tenir compte des droits des peuples autochtones, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Les peuples autochtones sont considérés comme l'un des groupes les plus vulnérables au changement climatique car ils vivent dans des conditions de fragilité socio-économique et politique, qui seront exacerbées par les effets du climat. Ils sont également sensibles aux changements de la nature, en raison de la relation étroite qu'ils entretiennent avec les ressources naturelles. En outre, les peuples autochtones sont situés dans des zones géographiques qui sont très exposées aux effets du climat[13].

Les peuples autochtones sont l'un des groupes les plus importants pour l'action climatique mondiale en raison de leur relation avec la nature. Ils ont basé leur économie sur des pratiques durables et détiennent des connaissances essentielles issues de leur longue histoire d'adaptation à des conditions sociales et écologiques fortement variables et changeantes[13].



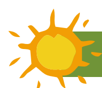


Les droits d'accès et la gouvernance climatique

Les droits d'accès sont :

- Le droit à l'information sur le changement climatique ;
- Le droit de participer aux décisions relatives au changement climatique ;
- Le droit à la justice dans les affaires liées au changement climatique.

Garantir les droits d'accès dans le cadre de la gouvernance climatique pour assurer l'intégration réelle et effective des individus, des groupes ou des communautés dans les processus ou les décisions liés aux actions climatiques potentielles est important. Cela peut se produire au niveau local, national ou international. Les droits d'accès et la gouvernance climatique font partie de la démocratie environnementale, et l'accord d'Escazú est un outil pour s'assurer qu'ils sont protégés et peuvent être garantis pour tous.



Le droit à l'information

Le droit à l'information fait référence au droit d'une personne de demander et de recevoir des informations provenant des institutions et entités publiques, à moins qu'elles ne soient classées comme secret d'État ou que leur accès ne soit restreint par la constitution et/ou la loi[25].

Le droit d'accès à l'information est fondamental pour le plein développement d'une société démocratique et transparente. Il est vital pour demander des comptes aux autorités. C'est un droit qui renforce les autres droits, car il est essentiel au plein exercice de nos droits[25].



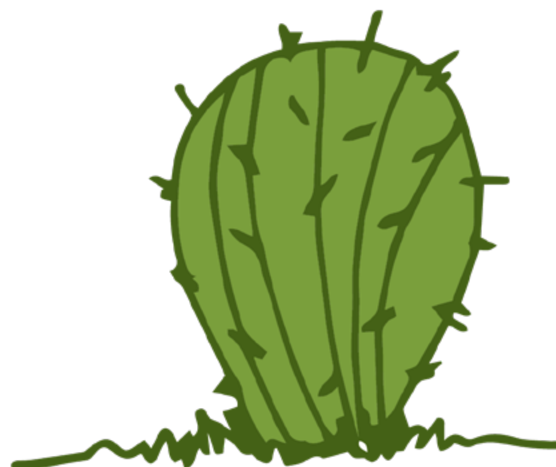
Le droit de participer

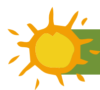
Le droit des citoyens à participer directement ou indirectement aux décisions prises sur différentes questions dans le pays. C'est le moyen par lequel les citoyens et leurs organisations sont capables d'exprimer leur libre arbitre sur des questions qui peuvent les affecter ou auxquelles ils sont liés[26].



Le droit d'accéder à la justice

La possibilité pour toute personne de recevoir une réponse à ses besoins juridiques et d'avoir les moyens de résoudre un litige ou de protéger ses droits. Sans accès à la justice, le peuple ne peut pas faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester la discrimination ou demander des comptes aux décideurs[27].





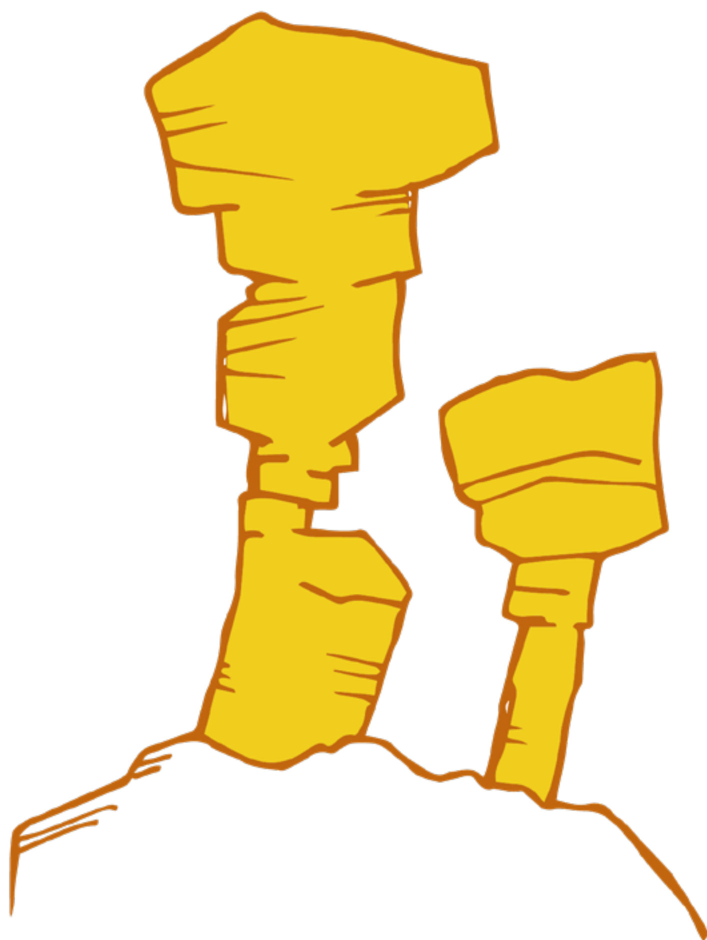
La consultation autochtone

Les peuples autochtones ont le droit d'être consultés au préalable sur l'utilisation des ressources de leurs territoires. La consultation est une pratique ancestrale utilisée par les peuples autochtones lorsque le territoire autochtone sera utilisé ou qu'un projet s'y tiendra. Les pays qui ont ratifié la **Convention n° 169 de l'Organisation Internationale du Travail relative aux peuples autochtones et tribaux** doivent créer les mécanismes nécessaires pour garantir ce droit[28].

Les peuples autochtones sont les plus touchés par les effets néfastes du changement climatique en raison de leur lien avec les écosystèmes et leurs services, et de leur relation étroite avec la nature. Le changement climatique exacerbe également les inégalités économiques, politiques et sociales subies par les peuples autochtones. Les peuples autochtones sont essentiels pour accroître la capacité de réaction des écosystèmes aux effets néfastes du changement climatique. Ils interprètent également ces effets et y réagissent en utilisant les connaissances traditionnelles et d'autres techniques pour concevoir des solutions[29].

La consultation des autochtones sur les questions liées au changement climatique devrait tenir compte de la vulnérabilité des peuples autochtones, mais devrait également intégrer leur capacité de réponse et l'importance de la résilience des écosystèmes dans les territoires autochtones[29]. Dans le contexte de la CCNUCC, la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (LCIPP) a été créée pour :

• Préserver et renforcer les systèmes de connaissances autochtones ;
• Augmenter la participation des communautés locales et des peuples autochtones au processus de la Convention ;
• Intégrer leurs considérations dans les politiques de changement climatique et d'action climatique.



Index alphabétique de concepts

13 Actions de coopération

13 Adaptation

14 Adaptation à base communautaire

14 Adaptation basée sur les écosystèmes

17 Agenda 2030 pour le développement durable

15 Ambition climatique

9 Anthropique

19 Approche basée sur les droits de l'Homme

12 Atténuation

11 Biodiversité

13 Capacité d'adaptation

9 Changement climatique

9 Climat

14 Co-bénéfices climatiques

16 Connaissances autochtones

16 Connaissances locales

22 Consultation autochtone

18 Démocratie environnementale

17 Développement durable

21 Droit à l'information

21 Droit d'accéder à la justice

21 Droits d'accès et la gouvernance climatique

20 Droits des enfants

21 Droit de participer

20 Droits des peuples autochtones

11 Écosystèmes

18 Équité intergénérationnelle

10 Gaz à effet de serre

16 Gouvernance climatique

11 L'impact climatique

17 Justice climatique

13 Limites d'adaptation

13 Marché du carbone

18 Multilatéralisme

18 Perspective genre

11 Pertes et dommages

18 Politique climatique adaptée aux enfants

12 Puits

10 Réchauffement de la planète

10 Réchauffement climatique anthropique

11 Résilience

10 Risque climatique

11 Services écosystémiques

14 Solutions fondées sur la nature

9 Système climatique

17 Transformation

17 Transition juste

17 Transparence

9 Variabilité climatique

Sources

1 Babiker, Mustafa, et al., 'Annex I: Glossary', in Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, [Annexe I : Glossary', in Global Warming of 1.5°C. Rapport spécial du GIEC sur les incidences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et sur les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde], Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2018, <www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_AnnexI_Glossary.pdf>, consulté le 29 juin 2020.

2 World Resources Institute, '4 Charts explain greenhouse gas emissions by countries and sectors' [Les graphiques expliquent les émissions de gaz à effet de serre par pays et par secteur], WRI, Washington D.C., 2020, <www.wri.org/blog/2020/02/greenhouse-gas-emissions-by-country-sector>, consulté le 2 juillet 2020.

3 Albar, Magdalena, et al., Cambio climático y los derechos de mujeres, pueblos indígenas y comunidades rurales en las Américas [Le changement climatique et les droits des femmes, des peuples autochtones et des communautés rurales dans les Amériques], Fundación Heinrich Böll, Bogota, 2020.

4 Pachaur, Rajendra K., et al., 'Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change' [Changement climatique 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat], Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève, 2014, <www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/SYR_AR5_FINAL_full_wcover.pdf>, consulté le 20 juin 2020.

5 Samayoa, Svetlana, 'Mercado de carbono, oportunidades para proyectos de pequeña escala' [Marché du carbone, opportunités pour les projets à petite échelle], SNV, Tegucigalpa, 2011, <www2.congreso.gob.pe/sicr/cendocbib/con4_uibd.nsf/CF1F3D1F3D8BBADB05257C290072D01F/$FILE/Mercado_de_carbono_opportunidades_para_proyectos.pdf>, consulté le 25 juin 2020.

6 Nations Unies, 'Carbon Finance Possibilities for Agriculture, Forestry and Other Land Use Projects in a Smallholder Context' [Possibilités de financement du carbone pour l'agriculture, la foresterie et d'autres projets d'utilisation des terres dans un contexte de petits exploitants], NU, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 2010, <http://www.fao.org/3/i1632e/i1632e.pdf>, consulté le 22 juillet 2020.

7 Mechler, Reinhard, et al., 'Loss and damage and limits to adaptation: recent IPCC insights and implications for climate science and policy' [Pertes et dommages et limites de l'adaptation : conclusions récentes du GIEC et implications pour la science et la politique climatiques], Sustainability Science, vol. 15, 2020, pp 1245–1251, <https://doi.org/10.1007/s11625-020-00807-9>, consulté le 28 juin 2020.

8 Diesner, Felix, ‘Estrategia de adaptación e inclusión de conocimientos tradicionales en Colombia’, présenté au Forum régional sur l’adaptation au changement climatique fondée sur les connaissances traditionnelles, Quito, 12–13 novembre 2013, <www.iucn.org/sites/dev/files/import/downloads/7_diesner_felix_adaptacion_basada_en_comunidades__completo_colombia.pdf>, consulté le 1er juillet 2020.

9 Lhumeau, A., and D. Cordero, Adaptación basada en ecosistemas: una respuesta al cambio climático, Union internationale pour la conservation de la nature, Quito, 2012.

10 Union internationale pour la conservation de la nature, ‘¿Qué son las soluciones basadas en la naturaleza?, IUCN, 2017, <www.iucn.org/node/28778>, consulté le 1er juillet 2020.

11 Jagers, Sverker C., and Johannes Stripple, ‘Climate Governance Beyond the State’, Global Governance, vol. 9, no. 3, 2003, pp. 385–399, <www.jstor.org/stable/27800489>, consulté le 19 juin 2020.

12 CoopEnergy, ‘A Guide to Multi-level Governance: For local and regional public authorities’, 2015, <www.local2030.org/library/210/A-Guide-to-Multi-level-Governance-For-Local-and-Regional-Public-Authorities.pdf>, consulté le 24 juin 2020.

13 Organisation Internationale du Travail, ‘Indigenous peoples and climate change: From victims to change agents through decent work’, ILO, Genève, 2018, <www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_551189.pdf>, consulté le 27 juin 2020.

14 Alliance pour la justice climatique, ‘Just transition: A framework for change’, Climate Justice Alliance, n.d., <https://climatejusticealliance.org/just-transition/>, consulté le 12 juillet 2020.

15 Just Transition Alliance, ‘What is just transition?’, Just Transition Alliance, n.d., <http://jtalliance.org/what-is-just-transition/>, consulté le 10 juillet 2020.

16 Nations Unies, ‘The Sustainable Development Agenda’, UN, n.d, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>, consulté le 1er juillet 2020.

17 Nations Unies, ‘What is transparency and reporting?’, CCNUCC, n.d., <https://unfccc.int/es/ressource/docs/natc>, consulté le 2 juillet 2020.

18 UNICEF, ‘Are climate change policies child-sensitive?’, UNICEF, New York, 2020, <www.unicef.org/globalinsight/media/976/file/%20Global-Insight-Are-climate-policies-child-sensitive-2020.pdf>, consulté le 18 juin 2020.

19 Faúndez, Alejandra, et Marisa Weinstein, ‘Guías para la aplicación del enfoque de igualdad de género y derechos humanos en el Sistema Nacional de Evaluación en Colombia’, UN Women, Synergy, EVALPARTNERS, IOCE, ReLAC, Bogotá, 2014, <www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20americas/documentos/publicaciones/2014/08/guide%201%20-sinergia.pdf?la=en&vs=5235>, consulté le 20 juillet 2020.

20 Women’s Environment and Development Organization, ‘Gender and climate change: A closer look at existing evidence’, WEDO, New York, 2016, <https://wedo.org/wp-content/uploads/2016/11/GGCA-RP-FINAL.pdf>, consulté le 22 juin 2020.



21 World Resources Institute, 'The Environmental Democracy Index', WRI, Washington D.C., 2015, <https://environmentaldemocracyindex.org/sites/default/files/files/EDI_Brochure_English_6_2015.pdf>, consulté le 28 juin 2020.

22 Maull, H., 'Multilateralism', German Institute for International and Security Affairs, SWP, Berlin, 2020, <www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2020C09_multilateralism.pdf>, consulté le 13 juillet 2020.

23 Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'Homme, 'Applying a Human Rights-Based Approach to Climate Change Negotiations, Policies and Measures', OHCHR, n.d., <http://hrbaportal.org/wp-content/files/InfoNoteHRBA1.pdf>, consulté le 5 juillet 2020.

24 Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, 'Climate Change and Children', UNICEF, New York, 2017, <https://www.unicef.org/publications/files/Climate_Change_and_Children.pdf>, consulté le 18 juin 2020.

25 Inter-American Institute of Human Rights, '¡El derecho a la información en acción!', IIHR, n.d., <www.iidh.ed.cr/derecho-informacion/>, consulté le 17 juillet 2020.

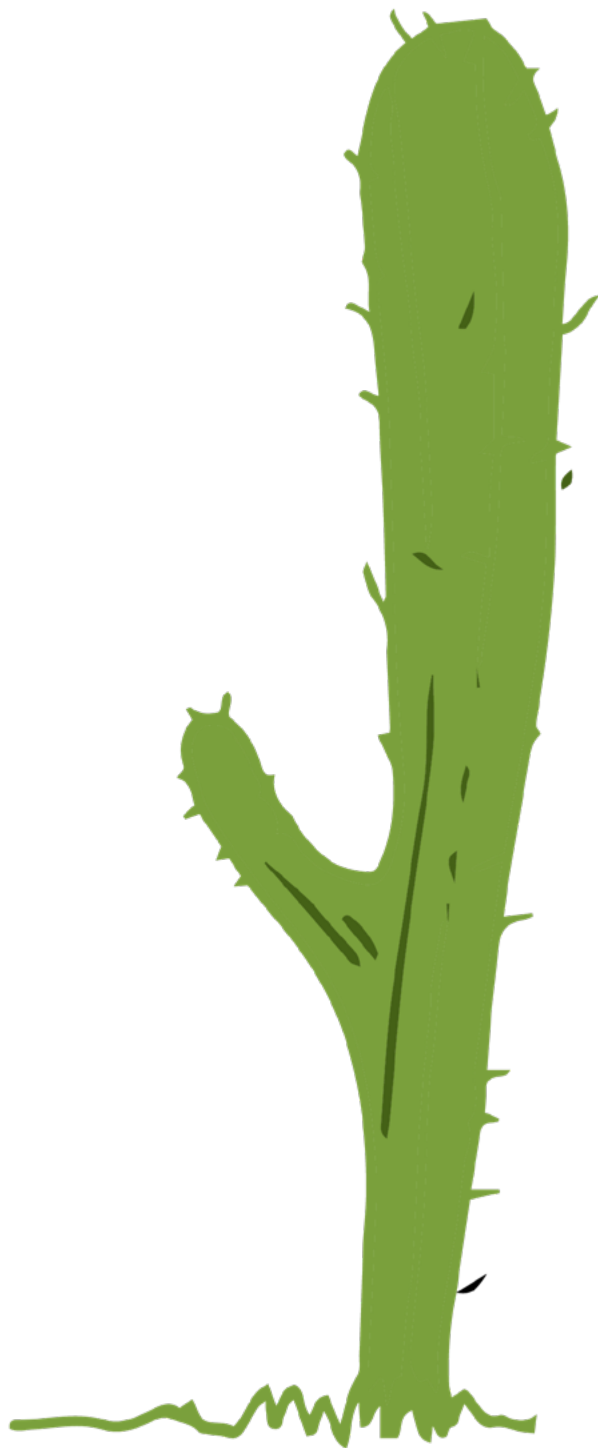
26 CIVILIS Derechos Humanos, 'Derecho a la participación', CIVILISDDHH, 2017, <www.civilisac.org/nociones/derecho-a-la-participacion>, consulté le 24 juillet 2020.

27 Nations Unies, 'Access to Justice', UN, 2019, <https://www.un.org/ruleoflaw/thematic-areas/access-to-justice-and-rule-of-law-institutions/access-to-justice/>, consulté le 17 juillet 2020.

28 Organisation Internationale du Travail, Indigenous and Tribal Peoples Convention in Independent Countries. United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, ILO, Lima, 2014.

29 Nations Unies, 'Climate change and indigenous peoples', UN, 2009, <www.un.org/en/events/indigenousday/pdf/Backgrounder_ClimateChange_FINAL.pdf>, consulté le 1er juillet 2020.

30 Nations Unies, 'COP24 Strengthens Climate Action of Local Communities and Indigenous Peoples', CCNUCC, 2018, <https://unfccc.int/news/cop24-strengthens-climate-action-of-local-communities-and-indigenous-peoples>, consulté le 2 juillet 2020.





© Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
Octobre 2020

Bureau Régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Bâtiment 102, Rue Alberto Tejada, Cité des connaissances
Panama, République du Panama
Boîte postale : 0843-03045
Téléphone: (+507) 301 7400
uniceflac@unicef.org
www.unicef.org/lac

unicef | pour chaque enfant